

**Tourisme Autochtone Québec /
Indigenous Tourism Québec**

**États financiers
au 31 mars 2025**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 13
Annexe	14 - 17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
433, rue Albert
La Baie (Québec)
G7B 3L5
T 418 544-6847

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Romy-muel Chobert Krut Thaurin S.E.N.C.R.L

La Baie
Le 21 juillet 2025

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Service aux Autochtones Canada	536 715	856 766
Ministère du Tourisme du Québec	413 401	1 473 585
Développement économique Canada	1 995 000	459 710
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit	224 797	239 161
Association touristique autochtone du Canada	90 156	170 000
Alliance de l'industrie touristique du Québec	50 000	380 000
Revenus autonomes		
Cotisations des membres	100 025	111 486
Publicité	84 631	100 536
Tournées et événements	303 048	12 336
Gestion	119 654	213 804
Intérêts	2 581	11 693
	<u>3 920 008</u>	<u>4 029 077</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	706 949	722 343
Publicité et marketing	598 993	662 887
Octrois, subventions et aides	1 481 676	321 163
Déplacements et représentations	291 404	558 563
Charges locatives	28 669	33 553
Cotisations et abonnements	23 376	32 609
Télécommunications	28 145	27 588
Assurances	7 355	6 612
Participation à des projets	55 262	113 031
Frais de formation	13 823	33 291
Frais de réunions	7 637	8 014
Fournitures et frais de bureau	30 046	24 025
Location de salles et d'équipements	4 921	36 327
Divers	5 650	10 525
Honoraires événementiels	11 755	583 706
Honoraires professionnels	584 545	714 012
Honoraires de gestion	12 787	144 990
Frais bancaires	7 649	11 527
Taxes et permis	159	57
Intérêts sur l'emprunt bancaire	125	
Créances douteuses	1 710	8 625
Amortissement des immobilisations corporelles	7 412	9 764
	<u>3 910 048</u>	<u>4 063 212</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u><u>9 960</u></u>	<u><u>(34 135)</u></u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers. L'annexe présente le détail des produits et des charges par projet.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025		2024
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	264 974	27 623	326 732
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	17 372	(7 412)	(34 135)
Investissement en immobilisations corporelles	(1 814)	1 814	
Solde à la fin	280 532	22 025	292 597

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	9 960	(34 135)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 412	9 764
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(10 309)	20 295
Frais payés d'avance		119
Apports à recevoir	460 324	491 125
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(310 786)	(184 750)
Apports reportés	<u>(321 808)</u>	<u>(865 947)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(165 207)	(563 529)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 814)	(3 095)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>150 000</u>	
Diminution de la trésorerie	(17 021)	(566 624)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>228 057</u>	<u>794 681</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>211 036</u>	<u>228 057</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Situation financière

au 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse (note 3)	211 036	228 057
Comptes clients et autres créances (note 4)	235 495	225 186
Apports à recevoir (note 5)	<u>353 542</u>	<u>813 866</u>
	800 073	1 267 109
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>22 025</u>	<u>27 623</u>
	<u>822 098</u>	<u>1 294 732</u>
PASSIF		
Court terme		
Emprunt bancaire (note 7)	150 000	
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation (note 8)	167 611	478 397
Apports reportés (note 9)	<u>201 930</u>	<u>523 738</u>
	519 541	1 002 135
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	22 025	27 623
Non affecté	<u>280 532</u>	<u>264 974</u>
	<u>302 557</u>	<u>292 597</u>
	<u>822 098</u>	<u>1 294 732</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), oeuvre dans le domaine de l'industrie touristique et a pour mission de développer et promouvoir les produits touristiques axés sur la mise en valeur des cultures autochtones. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et agencements	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Revenu de publicité, de tournées et événements et de gestion

Les produits de l'organisme proviennent également de la vente de publicités, de tournées et événements et de gestion. Ils sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service est rendu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Cotisations des membres

L'organisme constate les revenus de cotisations des membres selon les modalités prévues aux ententes conclues avec ses membres, au fur et à mesure de la prestation des services, lorsque les cotisations sont déterminées ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Avantages sociaux futurs

La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée au régime de retraite interentreprises à prestations définies, car l'organisme ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. Conséquemment, la charge de retraite afférente à ce régime est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés.

3 - ENCAISSE

Le solde d'encaisse comprend un montant de 153 784 \$ (192 536 \$ en 2024) provenant d'un compte bancaire qui porte intérêt à 2,30 % (3 % en 2024).

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Comptes clients	229 331	184 024
Taxes à la consommation	6 164	41 162
	<u>235 495</u>	<u>225 186</u>

5 - APPORTS À RECEVOIR

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Développement économique Canada	98 740	109 710
Services aux Autochtones Canada	167 302	509 995
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	75 000	139 161
Alliance de l'industrie touristique du Québec	12 500	12 500
Association touristique autochtone du Canada		42 500
	<u>353 542</u>	<u>813 866</u>

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025	2024
Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
\$	\$	\$
Équipement informatique	56 688	49 065
Mobilier et agencements	42 056	27 654
	<u>98 744</u>	<u>76 719</u>
		<u>22 025</u>
		<u>27 623</u>

7 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 250 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 3 % (7,95 %; 11,95 % au 31 mars 2024) et est renégociable annuellement. L'universalité des créances présentes et futures est donnée en garantie de l'emprunt bancaire.

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

	2025	2024
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	126 838	446 589
Salaires et retenues à la source à payer	40 773	31 808
	<u>167 611</u>	<u>478 397</u>

9 - APPORTS REPORTÉS

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	523 738	1 389 685
Apports de l'exercice	-	-
	<u>523 738</u>	<u>1 389 685</u>
Montant constaté à titre de produits	<u>(321 808)</u>	<u>(865 947)</u>
Solde à la fin	<u>201 930</u>	<u>523 738</u>

10 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC UN ADMINISTRATEUR

L'organisme a engagé les charges suivantes avec un administrateur :

	2025	2024
	\$	\$
Charges		
Charges locatives	25 176	33 553

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et mesurées à la valeur d'échange, excluant les instruments financiers qui en découlent.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

11 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et les comptes clients et les autres créances, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

RÉSULTATS PAR PROJET

	2025					
	DEC - Programme de croissance du tourisme	DEC - Opérations de base	IA Nord	SAC - Gouvernance	SAC - IPS tourisme et PPCPE	SAC - Opérations de base
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Apports						
Service aux Autochtones Canada				17 514	300 000	195 000
Ministère du Tourisme du Québec						
Développement économique Canada	1 570 000	425 000				
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit						
Association touristique autochtone du Canada						
Alliance de l'industrie touristique du Québec						
Revenu autonome						
Cotisations des membres						
Publicité						
Tournées et événements		22 550			14 500	
Gestion			60 000			
Intérêts						
Divers				2 853		
	1 570 000	447 550	60 000	20 367	314 500	195 000
Charges d'exploitation et d'administration						
Salaires et charges sociales	142 446	186 324	45 961			195 000
Publicité et marketing	34 606	109 328	221		152 009	
Octrois, subventions et aides	1 358 500					
Déplacements et représentations	5 077	99 836	3 997	429	25 238	
Charges locatives	7 645		3 823			
Taxes et permis						
Cotisations et abonnements	863	1 250			2 895	
Télécommunications	7 462	8				
Assurances	1 956					
Participation à des projets		13 877	4 000		7 501	

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

au 31 mars 2025

	2025					
	DEC - Programme de croissance du tourisme	DEC - Opérations de base	IA Nord	SAC - Gouvernance	SAC - IPS tourisme et PPCPE	SAC - Opérations de base
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais de formation		3 920				
Frais de réunions					436	
Fournitures et frais de bureau	1 653	400			2 641	
Location de salles et d'équipements	443				2 536	
Connaissances stratégiques						
Entretien et réparations						
Divers		1 201			1 282	
Créances douteuses						
Honoraires événementiels						
Honoraires professionnels	9 349	77 327	2 000	18 000	119 962	
Honoraires de gestion				1 938		
Intérêts sur l'emprunt bancaire						
Frais bancaires						
Amortissement des immobilisations corporelles						
	<u>1 570 000</u>	<u>493 471</u>	<u>60 002</u>	<u>20 367</u>	<u>314 500</u>	<u>195 000</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		<u>(45 921)</u>	<u>(2)</u>			

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

RÉSULTATS PAR PROJET

							2025	2024
	SRPNI - Mamowinitotan	Alliance	TQ - Geiteget	TQ - Continuum Mandat	SRPNI - CITA 2025	Autres	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Apports								
Service aux Autochtones Canada						24 201	536 715	856 766
Ministère du Tourisme du Québec			212 130	201 271			413 401	1 473 585
Développement économique Canada							1 995 000	459 710
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit	210 000					14 797	224 797	239 161
Association touristique autochtone du Canada						90 156	90 156	170 000
Alliance de l'industrie touristique du Québec		50 000					50 000	380 000
Revenus autonomes								
Cotisations des membres						100 025	100 025	111 486
Publicité						84 631	84 631	100 536
Tournées et événements		4 250			246 564	15 184	303 048	12 336
Gestion						119 654	119 654	213 804
Intérêts						2 581	2 581	11 693
Divers		3 247			32 053	(38 153)	-	-
	210 000	57 497	212 130	201 271	278 617	413 076	3 920 008	4 029 077
Charges d'exploitation et d'administration								
Salaires et charges sociales	38 954		36 164	43 709		18 391	706 949	722 343
Publicité et marketing	13 251	32 756		5 731	256 313	5 150	598 993	662 887
Octrois, subventions et aides				67 832		55 344	1 481 676	321 163

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

							2025	2024
	SRPNI - Mamowinitotan	Alliance	TQ - Geiteget	TQ - Continuum Mandat	SRPNI - CITA 2025	Autres	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Déplacements et représentations	1 963	13 790	39 284	25 999	16 206	59 585	291 404	558 563
Charges locatives	3 823					13 378	28 669	33 553
Taxes et permis						159	159	57
Cotisations et abonnements	8 490					9 878	23 376	32 609
Télécommunications	3 731	4				16 940	28 145	27 588
Assurances						5 399	7 355	6 612
Participation à des projets		10 388		1 500		17 996	55 262	113 031
Frais de formation	4 215			1 373		4 315	13 823	33 291
Frais de réunions	2 170					5 031	7 637	8 014
Fournitures et frais de bureau	1 107	3		506	422	23 314	30 046	24 025
Location de salles et d'équipements					500	1 442	4 921	36 327
Entretien et réparations								
Divers		556	212	726	675	998	5 650	10 525
Créances douteuses						1 710	1 710	8 625
Honoraires événementiels						11 755	11 755	583 706
Honoraires professionnels	132 296		125 621	53 895	4 501	41 594	584 545	714 012
Honoraires de gestion			10 849				12 787	144 990
Frais bancaires						7 649	7 649	11 527
Intérêts sur l'emprunt bancaire						125	125	
Amortissement des immobilisations corporelles						7 412	7 412	9 764
	210 000	57 497	212 130	201 271	278 617	307 565	3 910 048	4 063 212
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges						105 511	9 960	(34 135)